



Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

TELEPHONE : 05.53.79.12.87 - TELECOPIE : 05.53.79.00.17.

COURRIEL : contact@adesformations.fr

Site : www.adesformations.fr



Les soins palliatifs : rôle de l'aide-soignant

Référence : 5440150009

Compréhension de la demande : les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif est le soulager les douleurs physiques et autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. Les aides-soignants, en première ligne de l'accompagnement des personnes malades, doivent être formés et soutenus dans cette démarche qui vise à sauvegarder la dignité, améliorer le confort et la qualité de vie de la personne malade et soutenir son entourage.

Public formé : aides-soignants intervenant en structure ou à domicile.

Finalité de la formation : La formation vise à faire évoluer les pratiques professionnelles des aides-soignants aux soins palliatifs et à l'accompagnement fin de vie des personnes et les inscrire durablement dans une dynamique continue d'amélioration de prise en soins.

Objectifs :

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être en capacité de :

- comprendre les besoins spécifiques des personnes en fin de vie et être sensibilisés aux dimensions physiques, psychologique, sociale et spirituelle de la personne
- comprendre leur rôle d'accompagnant, d'aidant, inscrire son accompagnement dans une dimension pluri professionnelle,
- être en capacité d'entourer la famille et les proches, connaître les étapes du travail de deuil,
- prendre conscience des risques d'épuisement des professionnels et de leur souffrance dans un contexte chargé émotionnellement

La formation est éligible au DPC.

Modules du DPC :

Module 1 : autoévaluation sur les pratiques professionnelles

Module 2 : apports cognitifs

Module 3 : analyse de pratiques professionnelles

Module 4 : mise en place d'un plan d'action individuel

Module 5 : évaluation de l'impact du dispositif

En amont de la session, le questionnaire d'autoévaluation est adressé aux participants et devra être retourné à l'ADES 15 jours avant le démarrage de la formation (module 1).

JOUR 1 : (matin)

- tour de table de présentation, attentes des stagiaires
- les soins palliatifs, de quoi parle-t-on : la question éthique et le cadre réglementaire (module 2)

(Après-midi)

- le rôle de l'aide-soignant dans la prise en soins et l'accompagnement :
 - o les soins du corps (module 2)
 - o prise en charge de la douleur et autres symptômes (module 2)
 - o approche sociale et besoins spirituels (module 2)
 - o l'écoute et la communication (module 2)
 - o mise en lien avec sa pratique professionnelle (module 3)

JOUR 2 : (matin)

- le rôle de l'aide-soignant dans une équipe interdisciplinaire : la nécessaire articulation entre les différents professionnels en institution, au domicile (module 2)
- le rôle de l'aide-soignant dans l'accompagnement de la famille et des proches : l'écoute, le soutien, le conseil, ... (module 2)
- comprendre la notion d'empathie et savoir la mettre en œuvre (module 2 et 3)

(Après-midi) :

- travail autour de l'élaboration d'un protocole d'accompagnement de fin de vie (module 2 et module 4)
- travail autour du volet du projet d'accompagnement individualisé relatif à la fin de vie (le projet d'accompagnement individualisé à la fin de vie doit être articulé et se situer dans le cadre du projet d'accompagnement individualisé de l'utilisateur) (module 4)

Intersession : Chaque participant doit reprendre au sein de son établissement ou son service les travaux réalisés relatifs au protocole d'accompagnement de fin de vie et au projet d'accompagnement individualisé de fin de vie afin de les partager avec les collègues, de les faire évoluer en les adaptant au contexte institutionnel, aux profils des usagers. Si la situation se présente ces documents peuvent être mis en œuvre (module 4)

JOUR 3 : (Matin)

- sous la forme de l'analyse de la pratique professionnelle, retour d'expériences sur le travail en intersession, les stagiaires partagent les travaux réalisés pendant l'intersession, cet exercice permet d'identifier les points positifs de la démarche d'accompagnement fin de vie et de repérer les difficultés et questions en suspens (module 3)
- la question du deuil : les différentes étapes (module 2)

(Après-midi)

- le nécessaire questionnement de l'aide aux professionnels : la question de l'épuisement professionnel, du stress, de l'émotion suscitée. L'importance de « déposer » la parole pour le professionnel, le rôle de l'équipe (module 2)
- expression de ses angoisses face à la mort et aux mourants (module 2)
- évaluation par chaque stagiaire de sa pratique relative à la question des soins palliatifs et l'accompagnement fin de vie et fixation d'objectifs d'amélioration (module 4)
- évaluation de la formation (module 5)

Evaluation de la formation

- questionnaire individuel
- bilan collectif

Méthodes pédagogiques :

La formation doit permettre une appropriation individuelle et collective, non seulement au niveau de la pratique mais également au niveau du sens de l'action. Elle fera donc alterner des temps d'apports cognitifs et des débats collectifs ainsi qu'un exercice d'appropriation des pratiques professionnelles :

- Apports théoriques
- Approche participative et expérientielle : débats à partir de situations amenées par les participants

Les groupes seront constitués de 14 stagiaires maximum pour faciliter les échanges et les mises en situation pratiques. Sur ce type de formation il nous semble, en effet, indispensable de privilégier des groupes restreints afin de garantir à chacun une participation effective et concrète, notamment dans les exercices pratiques.

Formateur :

Fanny CAHN	<ul style="list-style-type: none">- Infirmière diplômée d'état,- D.U soins infirmiers aux personnes âgées- D.U formation pluridisciplinaire à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés- Capacité alimentation diététique
------------	---

Durée de la formation :

La formation est prévue sur 3 jours, avec une intersession entre le 2^{ème} et le 3^{ème} jour, afin de privilégier un temps de mise en pratique des premiers apports par les stagiaires et un retour d'expérience avec le formateur. Les journées sont de 7 heures de formation, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (horaires aménageables en fonction des impératifs des stagiaires et du temps de déjeuner souhaité).

Dates : 20, 21 et 27 juin 2016

Lieu de la formation : à définir